



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/007
Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de sélection préalable pour l'attribution d'un Titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Sud du Terminal de l'Océan sur la Commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est 4 700.

A l'issue de la procédure de publicité, APM TERMINALS France, 1839 Route de l'Estuaire –RDC du bâtiment 76 600 Le Havre est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 18/240 en date du 20 novembre 2018 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n°19-044 à APM TERMINAL France sur la dépendance susvisée.

Description de la dépendance :

- Une parcelle de terre-plein du domaine public d'une surface de 29 677 m²,
- Une parcelle de terrain du domaine public d'une surface de 24 143 m².

Durée de la convention : vingt (20) ans à compter du 7 février 2019 soit jusqu'au 6 février 2039.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **15/03/2019**